

PLATEFORME ÉLECTORALE DE LA FTQ SERVICES PUBLICS

SECTION 2 DE 4

| SECTION : SERVICES PUBLICS |

Depuis 2014, le Québec a vécu un processus de réduction drastique des dépenses publiques. L'austérité libérale a causé des torts immenses à la population. Parmi eux, mentionnons les coupes budgétaires brutales dans les deux grands réseaux (santé, éducation); un affaiblissement des centres de la petite enfance; des offres salariales insignifiantes aux travailleurs et travailleuses du secteur public; et une attaque injuste contre les retraites des employés municipaux.

10. RÉINVESTIR MASSIVEMENT EN SANTÉ ET EN ÉDUCATION

Les mesures d'austérité ont coûté cher à la population. Cette politique de compressions budgétaires a eu des conséquences importantes sur les services et les programmes sociaux offerts.

Pendant ce temps, le gouvernement a accumulé des surplus sur le dos des Québécoises et des Québécois. Ce sont eux qui, tout au long du mandat libéral, ont vu leur accès aux établissements de santé et aux services spécialisés dans les écoles diminuer sournoisement. Les réinvestissements annoncés récemment sont loin de mettre fin aux cycles de compressions. Ils ne suffiront même pas à rattraper les coupes des dernières années.

Les services publics jouent un rôle déterminant dans la redistribution de la richesse et dans le développement économique du Québec, particulièrement en région. Des services publics et des programmes sociaux accessibles, de qualité et financés adéquatement constituent le meilleur rempart contre les inégalités sociales et des outils formidables pour assurer l'égalité des chances.

La tarification des services publics s'est accrue de manière importante pendant les années de gouvernement libéral. Les tarifs réduisent l'égalité des chances, tout particulièrement en matière d'éducation et de santé.

Plutôt que de voir les budgets en éducation et en santé comme des investissements stratégiques dans le potentiel économique et social du Québec, le gouvernement libéral les voit comme des dépenses qu'il préfère réduire au profit de paiements sur la dette (Fonds des générations) et de baisses d'impôts pré-électorales. Pour la FTQ, une telle gestion des finances publiques est inacceptable. Les surplus budgétaires doivent plutôt être utilisés pour rétablir le financement des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

11. AMÉLIORER L'ACCÈS AU SYSTÈME D'ÉDUCATION À TOUS LES NIVEAUX ET DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Au cours des dernières années, le milieu de l'éducation a subi d'importantes compressions budgétaires. Celles-ci ont des conséquences directes pour tous celles et ceux qui font vivre le réseau quotidiennement, de même que pour les infrastructures dont l'état de délabrement est critique. De plus, les changements qui surviennent dans les milieux de travail, tout particulièrement ceux liés à la

numérisation de l'économie, suscitent des besoins grandissants en matière de formation des adultes en emploi et sans emploi.

Dans ce contexte, l'éducation et la formation ont un rôle capital à jouer. Elles constituent toutes deux des solutions pour lutter contre les inégalités sociales puisqu'elles favorisent le développement personnel et social, ainsi que l'intégration, le maintien et la progression en emploi des personnes.

La FTQ exige des réinvestissements afin d'améliorer l'accessibilité et de diminuer la pression sur les employées et employés de l'État. Les investissements doivent aussi permettre d'améliorer les services directs aux étudiantes et étudiants, notamment les services spécialisés. Ils doivent aussi mieux financer la formation continue et le développement des compétences. L'amélioration de l'offre de formation à temps partiel, puis la valorisation de la formation en emploi, telle que développée par les comités sectoriels, doivent aussi être prioritaires.

12. ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE

Sous prétexte de le moderniser, le gouvernement libéral s'est acharné, au cours des dernières années, à affaiblir le réseau des services de garde éducatifs au Québec en ouvrant toute grande la porte aux garderies commerciales privées. Outre les coupes budgétaires, plusieurs mesures telles que l'augmentation notable des tarifs (désormais modulés selon le revenu), les sanctions pour les « places fantômes » ainsi que des règles restrictives quant à la création de nouvelles places en centres de la petite enfance (CPE) ont sensiblement mis en péril la qualité et l'accessibilité de ce réseau.

Pourtant, l'excellence du modèle des CPE n'est plus à démontrer : il permet aux hommes et aux femmes de demeurer actifs sur le marché du travail lorsqu'ils fondent une famille; il a contribué à la hausse de l'activité des femmes sur le marché du travail; il a aussi facilité l'insertion des enfants provenant de différents milieux socioéconomiques dans le réseau préscolaire. Il s'agit d'un outil important pour soutenir l'égalité des chances au Québec et pour lutter contre les inégalités.

Il est pressant d'agir pour protéger et renforcer le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. Afin de garantir la qualité des services et l'accessibilité, la FTQ estime que le gouvernement doit assurer un financement public adéquat afin de ramener une politique tarifaire favorisant l'accessibilité et développer de nouvelles places à contribution réduite dans les centres de la petite enfance et dans les milieux familiaux.

13. DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET LA PREMIÈRE LIGNE EN SANTÉ AINSI QUE LES SOINS POUR LES PERSONNES ÂGÉES, TOUT EN METTANT FIN À LA PRIVATISATION

La FTQ a toujours prôné la préservation ainsi que l'amélioration du régime de santé public et universel. On ne choisit pas d'être malade. Il est donc essentiel de maintenir un accès équitable aux services et aux soins. Les ratés des réformes





initiées par le ministre Barrette de même que son parti pris pour le secteur privé ont considérablement bouleversé le réseau. Les fusions à grande échelle diminuent l'accessibilité ainsi que la qualité des soins et services. Elles étouffent les missions de prévention et de services sociaux tout en rendant la couverture publique de plus en plus incomplète et incohérente.

Il faut arrêter de structurer l'accès ainsi que les soins et les services autour du médecin et de l'hôpital. C'est une logique qui dessert l'innovation dont on a besoin pour améliorer l'accessibilité. La reconnaissance et la valorisation du travail d'équipe et des initiatives interprofessionnelles ont un rôle important à jouer.

Les réorganisations et les « réinventions » du réseau doivent cesser. Le personnel est à bout de souffle. Ce qui manque cruellement, ce sont les ressources. À l'exclusion de la rémunération des médecins, des compressions peuvent être observées partout dans le réseau : dans les budgets d'établissements, la santé publique, les soins à domicile et les soins pour les personnes âgées. Les coupes et les compressions ont éprouvé autant les travailleurs et les travailleuses que les patientes et patients.

La FTQ considère que des réinvestissements substantiels doivent être faits afin de bonifier la première ligne en soins de santé et de services sociaux, les soins de longue durée et les soins à domicile. Et parce qu'il exerce une pression énorme sur le réseau, le mode de rémunération des médecins doit être revu.

14. INSTAURER UN RÉGIME PUBLIC D'ASSURANCE MÉDICAMENTS ET CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES POUR CONTRÔLER LE COÛT DES MÉDICAMENTS

Au Québec, le régime d'assurance médicaments comporte une composante publique et une autre privée. Le régime public offre une protection qui assure les mêmes garanties de base pour les personnes les plus vulnérables de même que pour les travailleurs et travailleuses qui ne bénéficient pas d'une assurance privée. Les différents régimes privés assurent quant à eux le reste de la population active. C'est une réalité qui génère de graves injustices et qui a des conséquences désastreuses pour la population et coûteuses pour les finances publiques.

Il y a encore des Québécoises et Québécois qui se privent de médicaments faute de moyens. De plus, les personnes rémunérées au salaire minimum ou qui travaillent à temps partiel paient des primes démesurément élevées par rapport à leurs revenus. Dans les milieux de travail syndiqués, les travailleurs et travailleuses peinent à négocier des améliorations à leurs conditions de travail en raison des coûts de plus en plus importants de l'assurance médicaments.

Il est temps d'assurer l'accessibilité au médicament pour tous. Un régime public et universel permettrait d'améliorer l'accès, l'équité, l'efficacité, l'efficience, la sécurité et la qualité, au bénéfice de toutes et tous. La FTQ demande la mise en place d'un tel régime afin que l'on se dote, collectivement, de capa-

ités institutionnelles permettant de contrôler le coût des médicaments. Les obstacles à l'adoption d'un tel régime ne sont pas économiques, mais politiques. Il faut y remédier.

15. AMÉLIORER LA RÉMUNÉRATION GLOBALE DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

La rémunération globale, incluant le salaire, le régime de retraite et les autres avantages sociaux, des personnes salariées de l'État continue d'accuser un important retard par rapport aux autres travailleurs et travailleuses québécois. Ce retard constitue encore aujourd'hui un obstacle à l'attraction et à la rétention de la main-d'œuvre au sein des services publics québécois.

En 2017, l'Institut de la statistique du Québec évaluait l'écart de rémunération globale entre les salariées et salariés de l'État québécois et les « autres salariés québécois » à -8,6 %. Ce retard salarial rend difficile le recrutement de nouvelles personnes dans les réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation tout particulièrement.

Pour la FTQ, un effort important de rattrapage s'impose. Il faut rémunérer adéquatement et équitablement celles et ceux qui donnent, quotidiennement, à la population québécoise, les services publics de qualité dont elle a besoin.



Lors des élections générales d'octobre 2018, la FTQ et ses syndicats affiliés souhaitent l'élection d'un gouvernement qui s'engagera résolument à promouvoir un régime de justice sociale, de dignité de la personne et de liberté démocratique. C'est pour contribuer à atteindre ce résultat que la FTQ et ses syndicats affiliés rendent publique une plateforme électorale : elle contient des propositions pour améliorer les droits et les conditions de vie de la majorité des travailleuses et des travailleurs du Québec. Cette plateforme, adoptée lors du Conseil général de la FTQ du 21 février 2018, propose quatre grands chantiers prioritaires : milieux de travail ; services publics ; économie, emplois et fiscalité ; démocratie et langue.

Pour télécharger la plateforme :
<https://ftq.qc.ca/elections-quebec-2018/>.